

DEPARTEMENT
DU CHER

SEANCE DU 09 février 2023

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 09
Votants : 11**Présents :** Mesdames Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Christelle JOIE, Caroline LALEVÉE LESAGE Messieurs Michel CANTENEUR, Jean-Michel CAREL, Julien JOURDAINE (arrivée à 20 h 00), William TAILLANDIER.Date de la convocation :
31 janvier 2023**Excusés avec pouvoir :** Caroline ARTHU pouvoir Cathy BATISTE, Katia DUSSAPIN pouvoir Jean-Michel CAREL, Philippe ANDRIAU pouvoir à William TAILLANDIERDate d'affichage :
31 janvier 2023**Excusés sans pouvoir :** Stéphane PETIT.**Secrétaire de séance :** Michel CANTENEUR**DELIBERATION N° 2023-01****OBJET :** Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Madame le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales.

Conformément aux textes applicables, le Conseil Municipal autorise son Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts du budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget 2023 (montant budgétisé 2022, investissement hors chapitre 16 remboursement d'emprunt).

Chapitre 21 : 57 440.90 € x 25% = 14 360.23 €

- Compte 2158 : Autres installations, matériel et outillage technique 126.00 €
- Compte 21578 : Autre matériel et outillage de voirie 5 310.82 €

Dépenses autorisées au chapitre 21 à 5 436.82€.Le secrétaire de séance
Michel CANTENEURPour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 09 février 2023Le Maire,
Marina DUPUY